

# **PV de l'AG Extraordinaire du 13/12/16** **de l'Association « The Shifters »**

**N° association** : W751225398

**Nombre de membres adhérents** : 37

**Nombre de présents/représentés** : 19

Les membres de l'association The Shifters se sont réunis en Assemblée Générale le mardi 13 décembre 2016 à 19h30, dans les locaux de la Mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 8 rue de la Banque, 75002 Paris.

La convocation a été envoyée le 07/12/16 par Pierre BERTRAND (Secrétaire).

Les échanges ont porté sur :

- La présentation du bilan de l'activité de l'année écoulée
- La modification des statuts et du règlement intérieur
- Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés.

## **Modification des statuts et du règlement intérieur**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les statuts de l'association pour porter le nombre de membres adhérents composant le Conseil d'Administration de 6 à un nombre compris entre 7 et 10 et porter la durée de leur mandat à 3 ans. La première phrase de l'**Article 7.2** des statuts est donc modifiée comme suit : « *Le Conseil d'Administration est composé de sept à dix membres adhérents, élus par l'Assemblée Générale, pour une durée de 3 ans, et de deux représentants de l'Association The Shift Project.* »

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de mettre en cohérence la première phrase de l'**Article 7.4** des statuts avec la deuxième phrase de l'Article 7.2 : « *Le Conseil d'Administration élit un Bureau composé de : un Président, un Trésorier, et un Secrétaire.* »

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de clarifier les modalités de vote au sein du Conseil d'Administration. La troisième phrase de l'**Article 7.3** des statuts est donc modifiée comme suit : « *Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si au moins 50% de ses membres, dont 2 membres du Bureau, sont présents ou représentés.* »

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de l'association au 54 rue de Clichy, Paris IX<sup>°</sup> (nouvelle adresse du Shift Project). La première phrase de l'**Article 3** des statuts est donc modifiée comme suit : « *Le siège social de l'Association est fixé au : 54 rue de Clichy – 75009 Paris.* ».

Le **Règlement Intérieur** est modifié en conséquence de ces différentes modifications apportées aux statuts.

De plus, un **paragraphe « Renouveau partiel du Conseil d'Administration »** est ajouté au Règlement Intérieur, formulé comme suit :

- **Principe**

*En cas de vacance d'un poste de membre du Conseil d'Administration, une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée, selon les modalités précisées dans les statuts, afin de pourvoir à ce poste, au moyen d'un renouvellement partiel du Conseil d'Administration. A défaut et au plus tard, le poste vacant est pourvu à l'occasion de la première Assemblée Générale Ordinaire suivant le constat de la vacance du poste.*

- **Modalités de vote**

*Le renouvellement partiel du Conseil d'Administration est réalisé selon les mêmes modalités que l'élection du Conseil d'Administration, ainsi que défini dans les statuts : sous forme d'un scrutin de liste avec panachage autorisé. Si le renouvellement partiel vise à pourvoir à un seul poste de membre du Conseil d'Administration, chaque liste ne comporte qu'un seul membre.*

- **Durée du mandat**

*Le mandat d'un membre élu lors d'un renouvellement partiel du Conseil d'Administration s'achève à la date à laquelle le mandat du membre qu'il remplace devait s'achever. En tout état de cause, les dates de fin de mandat de 2 membres du Conseil d'Administration en exercice ne peuvent donc jamais être différentes.*

Nombres de suffrages : 19

Nombres de suffrages « pour » : 19

Décision adoptée à l'unanimité.

**Election du Conseil d'Administration**

Une seule liste - composée de Pierre BERTRAND (correspondant de liste), Alexandre BARRE, Marie DEGREMONT, Camille LARA, Anne-Sophie HOLLSTEIN, Valère PAUPELIN-HUCHARD et Raphaël PEROTIN - est candidate pour l'élection au Conseil d'Administration.

Cette liste a été déposée le 05/12/16 et diffusée à l'ensemble des membres le 07/12/16.

Nombres de suffrages : 19

Nombres de suffrages « pour » : 19

Les personnes composant la liste ci-dessus sont élues membres du Conseil d'Administration.

Fait à Paris, le 12 janvier 2017 :

Président :  
Valère PAUPELIN-HUCHARD

Trésorière :  
Anne-Sophie HOLLSTEIN

Secrétaire :  
Pierre BERTRAND

